



Conseils en placements Portland^{MC}

Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2024

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2024

Table des matières

• Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	3
• Fonds alternatif 15 sur 15 Portland.....	4
• Fonds alternatif des sciences de la vie Portland.....	12
• Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	19
• Notes annexes	27

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et du Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

« *Michael Lee-Chin* »

Michael Lee-Chin
Administrateur
Le 9 mai 2024

« *Robert Almeida* »

Robert Almeida
Administrateur
Le 9 mai 2024

Les présents états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur indépendant.

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2024	Au 30 septembre 2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 901 305 \$	3 027 833 \$
Comptes sur marge (note 11)	62 983	50 989
Souscriptions à recevoir	116 800	25 445
Intérêts à recevoir	221	173
Dividendes à recevoir	6 566	2 773
Placements (note 5)	34 279 714	25 081 157
	<u>36 367 589</u>	<u>28 188 370</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	48 252	36 904
Prime de rendement à payer (note 8)	82 033	–
Charges à payer	16 855	13 169
Rachats à payer	3 496	38 673
	<u>150 636</u>	<u>88 746</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>36 216 953 \$</u>	<u>28 099 624 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	24 913 326	18 452 589
Série F	11 303 627	9 647 035
	<u>36 216 953 \$</u>	<u>28 099 624 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	2 324 602	1 985 325
Série F	955 853	945 250
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,72 \$	9,29 \$
Série F	11,83 \$	10,21 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	81 933 \$	16 713 \$
Intérêts à distribuer	11 369	74 980
Profit (perte) net réalisé sur les placements	58 376	(573 209)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	5 321 595	3 122 659
	<u>5 473 273</u>	<u>2 641 143</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(15 333)	2 142
Total des revenus (de la perte)	<u>5 457 940</u>	<u>2 643 285</u>
Charges		
Prime de rendement (note 8)	478 030	–
Frais de gestion (note 8)	240 780	159 332
Coûts des rapports aux porteurs de parts	52 871	80 618
Honoraires d'audit	16 194	13 994
Droits de garde	9 368	6 484
Coûts de transactions	7 777	8 412
Frais juridiques	4 901	11 494
Retenues d'impôt	4 639	2 375
Frais du comité d'examen indépendant	1 204	1 160
Total des charges d'exploitation	<u>815 764</u>	<u>283 869</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	–	(56 802)
Charges d'exploitation nettes	<u>815 764</u>	<u>227 067</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>4 642 176 \$</u>	<u>2 416 218 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	3 151 198 \$	1 599 439 \$
Série F	1 490 978 \$	816 779 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	1,48 \$	0,90 \$
Série F	1,60 \$	1,06 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	18 452 590 \$	12 227 838 \$
Série F	9 647 034	5 944 902
	<u>28 099 624</u>	<u>18 172 740</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	3 151 198	1 599 439
Série F	1 490 978	816 779
	<u>4 642 176</u>	<u>2 416 218</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	3 893 955	847 969
Série F	1 037 838	408 711
	<u>4 931 793</u>	<u>1 256 680</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(584 417)	(672 199)
Série F	(872 223)	(1 142 593)
	<u>(1 456 640)</u>	<u>(1 814 792)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>3 475 153</u>	<u>(558 112)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	24 913 326	14 003 047
Série F	11 303 627	6 027 799
	<u>36 216 953 \$</u>	<u>20 030 846 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 642 176 \$	2 416 218 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(58 376)	573 209
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(5 321 595)	(3 122 659)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(202)	104
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(48)	(161)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(3 793)	1 246
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	97 067	2 859
Achat de placements	(5 196 199)	(4 844 683)
Produit de la vente de placements	1 377 613	2 365 720
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(4 463 357)	(2 608 147)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	(11 994)	(53 458)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	4 673 800	1 019 643
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(1 325 179)	(1 552 736)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 336 627	(586 551)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 126 730)	(3 194 698)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	202	(104)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	3 027 833	3 409 901
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 901 305 \$	215 099 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	107 166 \$	215 099 \$
Placements à court terme	1 794 139	—
	1 901 305 \$	215 099 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	11 321 \$	74 819 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	73 501 \$	15 584 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2024

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
984 088	Telix Pharmaceuticals Limited	2 910 276 \$	11 196 833 \$	30,9 %
Îles Vierges britanniques				
65 601	Nomad Foods Ltd.	1 593 050	1 738 098	4,8 %
Canada				
27 529	Brookfield Asset Management Ltd.	1 324 705	1 566 901	
39 977	Brookfield Corporation	1 673 484	2 267 296	
		2 998 189	3 834 197	10,6 %
France				
7 551	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE – CAAÉ	1 579 471	1 851 612	5,1 %
Inde				
13 527	Reliance Industries Ltd.	1 061 238	1 308 262	3,6 %
Panama				
90 702	Carnival Corporation	1 318 834	2 007 539	5,5 %
Corée du Sud				
535	Samsung Electronics Co., Ltd.	897 184	1 077 606	3,0 %
États-Unis				
261 679	Altice USA, Inc.	2 469 077	925 134	
6 000	Ares Management Corporation	610 317	1 080 768	
9 634	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3 216 250	5 487 674	
6 010	D.R. Horton, Inc.	802 495	1 339 576	
7 191	Danaher Corporation	1 938 198	2 432 415	
		9 036 337	11 265 567	31,1 %
Total du portefeuille de placements				
	Coûts de transactions	21 394 579	34 279 714	94,6 %
		(31 249)	–	–
		21 363 330 \$	34 279 714	94,6 %
	Autres actifs, moins les passifs		1 937 239	5,4 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			36 216 953 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Le Fonds n'avait effectué aucun emprunt au cours du semestre clos le 31 mars 2024. Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 1 833 423 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 3 427 971 \$ (30 septembre 2023 : 2 508 116 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

Par région	31 mars 2024	30 septembre 2023
États-Unis	31,1 %	28,3 %
Australie	30,9 %	34,9 %
Canada	10,6 %	11,7 %
Panama	5,5 %	3,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,4 %	10,9 %
France	5,1 %	1,6 %
Îles Vierges britanniques	4,8 %	3,2 %
Inde	3,6 %	2,5 %
Corée du Sud	3,0 %	3,3 %
Autres actifs (passifs) nets	–	(0,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2024	30 septembre 2023
Soins de santé	37,5 %	41,2 %
Finance	28,7 %	25,7 %
Consommation discrétionnaire	14,4 %	7,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,4 %	10,9 %
Biens de consommation de base	4,8 %	3,2 %
Industrie	3,6 %	2,5 %
Technologies de l'information	3,0 %	3,3 %
Services de communication	2,6 %	2,6 %
Fonds négociés en bourse	–	3,6 %
Autres actifs (passifs) nets	–	(0,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2024	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	11 196 832	11 196 832	–	1 119 683	1 119 683
Livre sterling	2	–	2	–	–	–
Euro	258	–	258	26	–	26
Dollar américain	59 935	23 082 881	23 142 816	5 994	2 308 288	2 314 282
Total	60 195	34 279 713	34 339 908	6 020	3 427 971	3 433 991
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,2 %	94,6 %	94,8 %	–	9,5 %	9,5 %

30 septembre 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	9 797 064	9 797 064	–	979 707	979 707
Livre sterling	1	–	1	–	–	–
Euro	254	–	254	25	–	25
Dollar américain	75 830	14 272 492	14 348 322	7 583	1 427 249	1 434 832
Total	76 085	24 069 556	24 145 641	7 608	2 406 956	2 414 564
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,3 %	85,7 %	86,0 %	–	8,6 %	8,6 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Au 30 septembre 2023, le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB.

Risque de crédit

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans des institutions financières ayant des notations de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit était minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

31 mars 2024	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	34 279 714	–	–	34 279 714
Total	34 279 714	–	–	34 279 714

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

30 septembre 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	25 081 157	–	–	25 081 157
Total	25 081 157	–	–	25 081 157

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Au 31 mars 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées. Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 30 septembre 2023 :

30 septembre 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	1 011 601	3 002	–

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2024	Au 30 septembre 2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	959 426 \$	522 356 \$
Souscriptions à recevoir	145 801	500
Intérêts à recevoir	2	2
Dividendes à recevoir	218	-
Placements (note 5)	6 128 586	2 485 005
	<u>7 234 033</u>	<u>3 007 863</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	8 372	4 125
Prime de rendement à payer (note 8)	3 869	-
Charges à payer	3 219	1 421
Rachats à payer	21 361	-
	<u>36 821</u>	<u>5 546</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>7 197 212 \$</u>	<u>3 002 317 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	3 896 204	2 107 170
Série F	3 301 008	895 147
	<u>7 197 212 \$</u>	<u>3 002 317 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	255 561	185 569
Série F	210 790	76 941
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	15,25 \$	11,36 \$
Série F	15,66 \$	11,63 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	4 134 \$	1 388 \$
Intérêts à distribuer	12 411	7 560
Profit (perte) net réalisé sur les placements	177 290	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 244 383	110 316
	<u>1 438 218</u>	<u>119 264</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 980	157
Total des revenus (de la perte)	<u>1 440 198</u>	<u>119 421</u>
Charges		
Prime de rendement (note 8)	139 415	9 342
Coûts des rapports aux porteurs de parts	46 099	67 429
Frais de gestion (note 8)	34 354	15 656
Honoraires d'audit	16 216	14 032
Coûts de transactions	6 928	441
Frais juridiques	4 907	11 525
Droits de garde	1 478	609
Frais du comité d'examen indépendant	1 206	1 163
Retenues d'impôt	624	203
Frais bancaires	1	6
Total des charges d'exploitation	<u>251 228</u>	<u>120 406</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	<u>(57 511)</u>	<u>(89 787)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>193 717</u>	<u>30 619</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 246 481 \$</u>	<u>88 802 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	813 459 \$	73 417 \$
Série F	433 022 \$	15 385 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	3,85 \$	0,52 \$
Série F	3,80 \$	0,52 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	2 107 170 \$	1 284 764 \$
Série F	895 147	236 902
	<u>3 002 317</u>	<u>1 521 666</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	813 459	73 417
Série F	433 022	15 385
	<u>1 246 481</u>	<u>88 802</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	977 575	217 498
Série F	1 995 115	199 021
	<u>2 972 690</u>	<u>416 519</u>
Rachat de parts rachetables		
Série A	(2 000)	(34 659)
Série F	(22 276)	(132 339)
	<u>(24 276)</u>	<u>(166 998)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>2 948 414</u>	<u>249 521</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	3 896 204	1 541 020
Série F	3 301 008	318 969
	<u>7 197 212 \$</u>	<u>1 859 989 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 246 481 \$	88 802 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(177 290)	–
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 244 383)	(110 316)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	1	170
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(218)	–
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	9 914	808
Achat de placements	(2 583 260)	(316 801)
Produit de la vente de placements	361 352	70 812
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(2 387 403)	(266 525)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	2 827 389	409 349
Montant versé au rachat de parts rachetables (note 3)	(2 915)	(166 998)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 824 474	242 351
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	437 071	(24 174)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(1)	(170)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	522 356	755 059
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	959 426 \$	730 715 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	160 680 \$	431 057 \$
Placements à court terme	798 746	299 658
	959 426 \$	730 715 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	12 411 \$	7 560 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	3 292 \$	1 185 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2024

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
400 235	Clarity Pharmaceuticals Limited	484 408 \$	971 530	
12 128	Clarity Pharmaceuticals Limited, placement de droits, 2,55, 26 avr. 2024	–	2 141	
110 676	Telix Pharmaceuticals Limited	881 723	1 259 258	
		<u>1 366 131</u>	<u>2 232 929</u>	<u>31,0 %</u>
Canada				
2 830	FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	299 315	315 347	4,4 %
Îles Caïmans				
1 500	BeiGene, Ltd. - CAAÉ	357 221	317 757	4,4 %
États-Unis				
1 000	Amgen Inc.	340 698	385 125	
5 000	Arvinas, Inc.	206 543	279 579	
7 000	BridgeBio Pharma, Inc.	203 617	293 179	
700	Danaher Corporation	216 377	236 781	
1 700	Fate Therapeutics, Inc.	59 928	16 902	
900	Guardant Health, Inc.	56 320	25 150	
2 500	IGM Biosciences, Inc.	47 963	32 679	
15 000	lovance Biotherapeutics, Inc.	141 094	301 116	
7 500	Lantheus Holdings Inc.	578 264	632 304	
342 550	Perspective Therapeutics, Inc.	291 626	552 161	
4 500	RadNet, Inc.	132 646	296 606	
2 500	Relay Therapeutics, Inc.	66 381	28 107	
5 000	Schrodinger, Inc.	190 953	182 864	
		<u>2 532 410</u>	<u>3 262 553</u>	<u>45,4 %</u>
	Total du portefeuille de placements	<u>4 555 077</u>	<u>6 128 586</u>	<u>85,2 %</u>
	Coûts de transactions	(11 822)	–	–
		<u>4 543 255 \$</u>	<u>6 128 586</u>	<u>85,2 %</u>
	Autres actifs, moins les passifs		<u>1 068 626</u>	<u>14,8 %</u>
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		<u>7 197 212 \$</u>	<u>100,0 %</u>

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 612 859 \$ (30 septembre 2023 : 248 501 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

Par région	31 mars 2024	30 septembre 2023
États-Unis	45,4 %	40,7 %
Australie	31,0 %	26,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,3 %	17,4 %
Canada	4,4 %	10,3 %
Îles Caïmans	4,4 %	4,9 %
Autres actifs (passifs) nets	1,5 %	(0,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2024	30 septembre 2023
Biotechnologie	44,2 %	45,3 %
Produits pharmaceutiques	17,4 %	9,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,3 %	17,4 %
Fournitures médicales	8,9 %	6,3 %
Soins de santé	4,5 %	6,9 %
Fonds négociés en bourse	4,4 %	10,3 %
Outils et services liés aux sciences de la vie	3,3 %	1,7 %
Technologies relatives aux soins de santé	2,5 %	2,6 %
Autres actifs (passifs) nets	1,5 %	(0,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
31 mars 2024						
Dollar australien	–	2 232 929	2 232 929	–	223 293	223 293
Dollar américain	880	3 580 311	3 581 191	88	358 031	358 119
Total	880	5 813 240	5 814 120	88	581 324	581 412
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	80,8 %	80,8 %	–	8,1 %	8,1 %

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2023						
Dollar australien	–	808 543	808 543	–	80 854	80 854
Dollar américain	1 463	1 368 133	1 369 596	146	136 813	136 959
Total	1 463	2 176 676	2 178 139	146	217 667	217 813
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	72,5 %	72,5 %	–	7,2 %	7,2 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les bons du Trésor. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023.

	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
31 mars 2024				
Actions – Positions acheteur	6 128 586	–	–	6 128 586
Total	6 128 586	–	–	6 128 586

	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
30 septembre 2023				
Actions – Positions acheteur	2 485 005	–	–	2 485 005
Total	2 485 005	–	–	2 485 005

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
31 mars 2024			
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	315 347	3 043	–

	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
30 septembre 2023			
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	308 329	3 002	–

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2024	Au 30 septembre 2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	689 928 \$	854 127 \$
Souscriptions à recevoir	114 958	-
Dividendes à recevoir	352	-
Placements (note 5)	3 885 432	1 606 420
	<u>4 690 670</u>	<u>2 460 547</u>
Passif		
Frais de gestion à payer (note 8)	4 779	2 656
Prime de rendement à payer (note 8)	26 951	-
Charges à payer	2 098	1 119
	<u>33 828</u>	<u>3 775</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>4 656 842 \$</u>	<u>2 456 772 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 830 848	1 105 357
Série F	2 825 994	1 351 415
	<u>4 656 842 \$</u>	<u>2 456 772 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	169 456	108 549
Série F	259 076	132 050
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,80 \$	10,18 \$
Série F	10,91 \$	10,23 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

État du résultat global (non audité)

Pour la période close le 31 mars	2024
Revenu	
Profit (perte) net sur les placements	
Dividendes	3 353 \$
Intérêts à distribuer	9 831
Profit (perte) net réalisé sur les placements	3 806
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	315 223
	<u>332 213</u>
Autres revenus	
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(2 483)
Total des revenus (de la perte)	<u>329 730</u>
Charges	
Coûts des rapports aux porteurs de parts	50 343
Prime de rendement (note 8)	28 010
Frais de gestion (note 8)	20 547
Honoraires d'audit	16 231
Droits de garde	2 566
Coûts de transactions	2 326
Frais du comité d'examen indépendant	1 207
Frais juridiques	659
Retenues d'impôt	361
Total des charges d'exploitation	122 250
Moins : charges absorbées par le gestionnaire (note 8)	(62 444)
Charges d'exploitation nettes	<u>59 806</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>269 924 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	
Série A	110 349 \$
Série F	159 575 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	0,82 \$
Série F	0,97 \$

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour la période close le 31 mars

2024

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	
Série A	1 105 357 \$
Série F	1 351 415
	<u>2 456 772</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Série A	110 349
Série F	159 575
	<u>269 924</u>
Transactions sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	
Série A	618 398
Série F	1 376 813
	<u>1 995 211</u>
Rachats de parts rachetables	
Série A	(3 256)
Série F	(61 809)
	<u>(65 065)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>1 930 146</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	
Série A	1 830 848
Série F	2 825 994
	<u>4 656 842 \$</u>

Tableau des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période close le 31 mars	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	269 924 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(3 806)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(315 223)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	6
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(352)
Augmentation (diminution) des frais de gestion, de la prime de rendement et des charges à payer	30 053
Achat de placements	(2 019 731)
Produit de la vente de placements	59 748
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 979 381)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	1 880 253
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(65 065)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	1 815 188
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(164 193)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	854 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	689 928 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :	
Encaisse	141 178 \$
Placements à court terme	548 750
	689 928 \$
Activités d'exploitation	
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	9 831 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	2 640 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2024

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
60 000	Silex Systems Limited	200 484 \$	271 692 \$	5,8 %
Canada				
10 500	Corporation Cameco	556 689	615 720	
11 000	Sprott Physical Uranium Trust	238 870	308 550	
		795 559	924 270	19,8 %
France				
4 000	Assystem	269 180	343 712	7,4 %
Corée du Sud				
10 000	Doosan Enerbility Co., Ltd.	161 239	176 280	
3 000	KEPCO Engineering & Construction Company Inc.	209 800	200 126	
		371 039	376 406	8,1 %
Royaume-Uni				
152 265	ITM Power PLC	174 575	139 843	
5 000	Johnson Matthey PLC	139 075	152 928	
		313 650	292 771	6,3 %
États-Unis				
6 000	AltC Acquisition Corp.	87 569	92 814	
9 000	Bloom Energy Corporation	173 380	137 026	
2 000	BWX Technologies, Inc.	194 641	278 008	
6 500	Centrus Energy Corp.	354 049	365 654	
1 500	Constellation Energy Corporation	239 643	375 583	
40 000	NuScale Power Corporation	260 415	287 706	
30 000	Plug Power, Inc.	263 503	139 790	
		1 573 200	1 676 581	36,0 %
Total du portefeuille de placements				
	Coûts de transactions	3 523 112	3 885 432	83,4 %
		(3 907)	–	–
		3 519 205 \$	3 885 432	83,4 %
Autres actifs, moins les passifs				
			771 410	16,6 %
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
			4 656 842 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Le Fonds n'a effectué aucun emprunt au cours des périodes closes les 31 mars 2024 et 30 septembre 2023.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2024, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 388 543 \$ (30 septembre 2023 : 160 642 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

Par région	31 mars 2024	30 septembre 2023
États-Unis	36,0 %	33,7 %
Canada	19,8 %	13,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,8 %	34,8 %
Corée du Sud	8,1 %	–
France	7,4 %	4,6 %
Royaume-Uni	6,3 %	4,8 %
Australie	5,8 %	6,2 %
Autres actifs (passifs) nets	1,8 %	(0,2) %
Îles Caïmans	–	2,4 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2024	30 septembre 2023
Industrie	43,1 %	34,1 %
Énergie	21,1 %	15,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,8 %	34,8 %
Services publics	8,1 %	6,0 %
Technologies de l'information	5,8 %	6,2 %
Matériaux	3,3 %	1,7 %
Finance	2,0 %	2,4 %
Autres actifs (passifs) nets	1,8 %	(0,2) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
31 mars 2024						
Dollar australien	–	271 692	271 692	–	27 169	27 169
Livre sterling	–	292 771	292 771	–	29 277	29 277
Euro	–	343 712	343 712	–	34 371	34 371
Won sud-coréen	352	376 407	376 759	35	37 641	37 676
Dollar américain	959	1 676 581	1 677 540	96	167 658	167 754
Total	1 311	2 961 163	2 962 474	131	296 116	296 247
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	63,6 %	63,6 %	–	6,4 %	6,4 %

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2023						
Dollar australien	–	152 826	152 826	–	15 283	15 283
Livre sterling	162	118 292	118 454	16	11 829	11 845
Euro	1	114 019	114 020	–	11 402	11 402
Dollar américain	527	883 881	884 408	53	88 388	88 441
Total	690	1 269 018	1 269 708	69	126 902	126 971
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	51,7 %	51,7 %	–	5,2 %	5,2 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 :

	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
31 mars 2024				
Actions – Positions acheteur	3 885 432	–	–	3 885 432
Total	3 885 432	–	–	3 885 432

30 septembre 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	1 606 420	–	–	1 606 420
Total	1 606 420	–	–	1 606 420

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatif à capital variable constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour de temps à autre. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2024, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Début des activités	
		Série A	Série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	27 avril 2007	29 mai 2014	29 mai 2014
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	4 mars 2021	14 avril 2021	14 avril 2021
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	23 février 2023	28 avril 2023	28 avril 2023

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 9 mai 2024. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Chaque Fonds est réputé être un « fonds de placement alternatif » en vertu du Règlement 81-102. Par conséquent, il est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux fonds d'investissement traditionnels. Il peut en effet investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur (plutôt que 10 % pour les fonds traditionnels), investir jusqu'à 100 % ou plus de sa valeur liquidative dans des produits de base, directement ou au moyen de dérivés visés, emprunter de la trésorerie jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative à des fins de placement et vendre à découvert des titres à hauteur de 50 % de sa valeur liquidative (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de sa valeur liquidative), avec une exposition totale allant jusqu'à 300 % de sa valeur liquidative. Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	Réaliser un rendement total à long terme positif principalement par des placements en actions et en titres assimilables à des titres de créance. Le processus de sélection des titres repose sur 15 principes et critères qui, selon le gestionnaire, permettent de créer de la richesse.
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé.
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres de sociétés qui exercent leurs activités dans des secteurs qui favorisent la transition vers des sources d'énergie durables (énergie nucléaire comprise), au détriment des sources d'énergie traditionnelles (principalement les énergies fossiles).

Les états de la situation financière des Fonds sont au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023, selon le cas, sauf lorsqu'un Fonds a commencé ses activités au cours d'un de ces deux exercices, auquel cas les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur la période allant du début des activités indiqué au tableau ci-dessus à la date de clôture de l'exercice en question.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti.

Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts, à l'exception des différences entre la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée et la date des états financiers. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » des états du résultat global.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus

à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements sont inclus dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

Le profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, aux états de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion, les primes de rendement et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts issus de prêts sur marge sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de comptes sur marge et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de placements cédés en garantie, si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023.

	31 mars 2024 (\$)	31 mars 2023 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	166 638	224 036
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	–	–
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	–	–

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2024 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

Changements de méthodes comptables importantes

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2024. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et n'a noté aucune incidence significative sur les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'emprunt et l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Risque d'effet de levier

Lorsqu'un Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte de la trésorerie à des fins de placement ou vend à découvert des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, cela peut engendrer un effet de levier. Cet effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de la trésorerie pour investir ou lorsque son exposition notionnelle à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette stratégie est susceptible d'accroître tant les profits que les pertes. Par conséquent, toute évolution défavorable de la valeur des placements du Fonds ou de l'actif sous-jacent, des taux ou de l'indice de référence des placements en question peut augmenter les pertes bien au-delà de ce qui aurait été observé si le Fonds n'avait pas emprunté de trésorerie pour des placements ou s'il avait directement détenu l'actif sous-jacent. Dans le cas des instruments dérivés, ces pertes pourraient être supérieures au montant investi dans les instruments dérivés eux-mêmes. Un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Le Fonds cède à un courtier des titres en guise de garantie et peut effectuer des emprunts dans les limites définies par ce dernier. Le montant maximal fixé par le courtier dépend de la nature des titres donnés en garantie. Le Fonds paie des intérêts sur les montants empruntés. Les charges d'intérêt sont comptabilisées quotidiennement et payées chaque mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur. Les Fonds sont exposés à un risque de concentration accru car ils peuvent investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à leurs passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. De plus, un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Les Fonds ne peuvent investir plus de 20 % de leur actif net à la date d'acquisition dans des titres d'un même émetteur et ne peuvent détenir plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur à la date d'acquisition.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au

niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023 était le suivant :

31 mars 2024	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 985 325	402 309	–	63 032	2 324 602	2 123 086
Parts de série F	945 250	95 786	–	85 183	955 953	929 931
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	185 569	70 141	–	149	255 561	211 237
Parts de série F	76 941	135 720	–	1 421	210 790	114 037
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland						
Parts de série A	108 549	61 213	–	306	169 456	135 204
Parts de série F	132 050	133 043	–	6 017	259 076	164 116

31 mars 2023	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 776 964	108 975	–	86 869	1 799 070	1 778 376
Parts de série F	793 934	48 432	–	134 613	707 753	773 409
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	129 982	21 118	–	3 324	147 776	141 292
Parts de série F	23 602	18 865	–	12 500	29 967	29 457

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland est le 15 décembre. L'année d'imposition du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et du Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland est le 31 décembre, mais leur exercice se termine le 15 décembre en 2024.

Le tableau suivant présente les montants des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital reportées utilisables par les Fonds au 31 décembre 2023.

	Pertes autres qu'en capital reportées utilisables (\$)	Pertes en capital reportées utilisables (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1 667 631	27 541 334
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	68 224	446
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	13 163	–

8. FRAIS DE GESTION, PRIME DE RENDEMENT ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	1,75 %	0,75 %

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Le gestionnaire a droit à une prime de rendement (la « prime de rendement »), calculée et comptabilisée chaque jour ouvrable pour chaque série de parts, et payée chaque mois. La prime de rendement correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable-là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajusté pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable-là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date. Pour chacune des séries de parts faisant l'objet d'une prime de rendement, le seuil de rendement (le « seuil de rendement ») sera calculé en vue de déterminer la prime de rendement. La valeur liquidative la plus élevée au dernier jour ouvrable du mois (compte non tenu de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière prime de rendement était à payer) pour chaque série de parts sur laquelle une prime de rendement a été versée, représente le seuil de rendement. Ce seuil doit être dépassé pour que le gestionnaire ait droit à la prime de rendement applicable à chaque série de parts. À la date d'établissement de chaque série de parts susceptible d'offrir une prime de rendement, la valeur liquidative initiale de la série en question tiendra lieu de seuil de rendement. Les primes de rendement seront comptabilisées quotidiennement en fonction de la valeur liquidative. La prime de rendement est calculée séparément pour chaque série de parts offerte par un Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023 est présentée dans le tableau ci-dessous.

	31 mars 2024 (\$)	31 mars 2023 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1 062	–
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1 042	49
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	309	–

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

31 mars 2024	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	213 578	424 026	74 987	–	578
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	30 431	123 477	10 980	50 942	486
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	18 183	24 830	7 578	55 260	486

31 mars 2023	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	141 411	–	50 542	50 413	446
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	13 857	8 269	4 399	79 473	446

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

Au 31 mars 2024	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	42 821	–	14 854
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	7 417	–	2 847
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	4 235	–	1 825

Au 31 mars 2023	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	24 239	–	8 605
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	2 520	–	803

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Le tableau suivant indique le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

	31 mars 2024	31 mars 2023
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	28 839	61 603
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1 487	337
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	16 123	–

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Les Fonds ont conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et ont déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options ou leurs emprunts. Ces garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ». En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que les Fonds lui doivent.

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland a effectué des emprunts en dollars canadiens ou en dollars américains au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Le taux d'intérêt payable sur les emprunts en dollars canadiens était le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à 3 mois + 50 pdb; pour les emprunts en dollars américains, il s'agit du OBFR (Overnight Bank Funding Rate) + 60 pdb. La facilité est remboursable à vue.

Au cours du semestre clos le 31 mars 2024, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part des Fonds au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le cas échéant.

31 mars 2024	Valeur liquidative par part (\$)	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (\$)
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland		
Parts de série A	10,81	10,80
Parts de série F	10,91	10,91

30 septembre 2023	Valeur liquidative par part (\$)	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland		
Parts de série A	9,30	9,29
Parts de série F	10,21	10,21



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com